

Moniteur d'Atelier

**Titre de niveau 4 labellisé
par la CPNE-FP et l'OPCO Santé**

Voies d'accès : Formation continue - Apprentissage



IRTS Normandie-Caen

2 rue du campus - BP 10116
14204 Hérouville Saint-Clair Cedex
Tél. 02 31 54 42 00
info@irtsnormandiecaen.fr

Secrétariat pédagogique :

Keira Tami
Tél. 02 31 54 42 06
ktami@irtsnormandiecaen.fr

N° d'activité : 25 14 01376 14
Siret : 413 984 303 00029
Code APE : 8559 B



Accompagner les travailleurs handicapés en ESAT ou en entreprise adaptée

Les activités du Moniteur d'Atelier s'articulent autour de trois grands axes :

- Accompagnement des personnes en situation de handicap au sein d'une équipe pluridisciplinaire
- Animation et organisation de la production de biens ou de services
- Gestion et développement des compétences individuelles

- Avoir l'envie de transmettre les savoirs et les savoir-faire d'une profession manuelle
- Aimer le travail d'équipe et avoir des qualités relationnelles évidentes
- Être pédagogue et savoir se mettre au niveau des personnes encadrées
- Avoir une capacité d'adaptation aux personnes
- Avoir des capacités d'encadrement

Qualités requises

- Avoir les compétences techniques
- Avoir des qualités d'écoute, d'analyse, de disponibilité

PRÉREQUIS

La formation est accessible :

- Aux personnes salariées en ESAT ou en entreprise adaptée, avec un stage hors employeur
- Aux demandeurs d'emploi ou aux personnes justifiant d'une expérience de mise en situation professionnelle d'au moins 70 heures attestée par une évaluation de l'établissement d'accueil
- Aux personnes en reconversion professionnelle justifiant d'une expérience de mise en situation professionnelle d'au moins 70 heures attestée par une évaluation de l'établissement d'accueil

INSCRIPTION

Sur notre site internet

www.irtsnormandiecaen.fr

CALENDRIER

- Inscription et admission
Informations sur www.irtsnormandiecaen.fr
- Rentrée en septembre

COÛT ET FINANCEMENT

Informations sur

www.irtsnormandiecaen.fr

Conditions d'admission

Avant le démarrage de la formation, une épreuve écrite est organisée afin d'évaluer les prérequis en matière d'écrit et de bureautique.

Un entretien individuel nous permettra d'échanger sur les motivations et le parcours du candidat. En cas de difficultés identifiées par les formateurs, le candidat se verra proposer de participer à des formations portant sur le socle de compétences de base avant la formation, il pourra alors suivre la prochaine session.

Chacun des sites est agréé par la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CPNEFP) pour 16 places. La liste des entrants est déterminée par l'OPCO SANTÉ après le positionnement.

Organisation de la formation

La formation est pilotée par l'IRTS Normandie-Caen en cotraitance avec l'AFPA Normandie et en sous-traitance avec l'IRTS-IDS Normandie de Canteleu (76).

Durée de la formation

- › Formation théorique : 441 heures
- › Formation pratique : stage long de 980 heures en situation d'emploi de Moniteur d'Atelier (salarié ou stagiaire) en ESAT ou en Entreprise Adaptée
- › Stage court : 105 heures (lieu différent du stage long)

Lieu

Caen (14), Hérouville Saint-Clair (14), Canteleu (76) et Saint-Étienne de Rouvray (76).

Contenu de la formation

La formation est organisée autour de trois blocs de compétences :

- **Bloc 1** : Accompagner les personnes accueillies dans l'atelier au sein d'une équipe pluriprofessionnelle
- **Bloc 2** : Animer, organiser et gérer la production ou les prestations de service d'une équipe dans la structure et/ou hors les murs
- **Bloc 3** : Gérer, développer les compétences individuelles et participer à leur évaluation

Validation et certification

Soutenance orale de 75 mn à partir d'un dossier professionnel.

La Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CPNEFP) délivre et signe les titres.